

Dans le cadre du programme AP, les participants au régime sont tenus d'obtenir une autorisation préalable pour un certain nombre de médicaments sur ordonnance. Si vous comptez déposer une demande de règlement pour l'un des médicaments désignés (figurant sur la liste ci-dessous), vous devrez fournir de l'information qui déterminera si le médicament est remboursable au titre du régime. Le programme d'autorisation préalable (AP) est géré par Shoppers Drug Mart^{MC} par l'entremise de son service de soins spécialisés HealthWATCH^{MC}.

Veillez suivre les étapes suivantes pour demander l'autorisation requise par votre protection :

- Imprimez le formulaire d'autorisation préalable HealthWATCH^{MC} se trouvant dans la section *DEMANDES DE RÈGLEMENT* > *Formulaires et outils* du portail *mes-avantages.ca*.
- Entrez tous les renseignements demandés avec votre médecin
- Envoyez le formulaire au service de soins spécialisés HealthWATCH^{MC} pour examen

HealthWATCH^{MC} communiquera sa décision dans un délai de deux jours ouvrables suivant la réception de votre formulaire dûment rempli. Lorsque la protection sera approuvée, vous pourrez acheter le médicament (à l'exception des médicaments « spécialisés ») à la pharmacie de votre choix en utilisant la carte Assure de TELUS Santé.

Le remboursement des médicaments désignés ci-dessous doit faire l'objet d'une autorisation préalable. Vous et votre médecin devrez remplir le formulaire approprié et le transmettre au service de soins spécialisés HealthWATCH^{MC}.

ABRAXANE	ERELZI	KISQALI	REMSIMA	TYSABRI
ACTEMRA	ERIVEDGE	KUVAN	RENFLEXIS	UPTRAVI
ADCIRCA	ERLEADA	LEMTRADA	REPATHA	VELCADE
ADEMPAS	ESBRIET	LENVIMA	REVATIO	VENCLEXTA
AFINITOR	EXTAVIA	LONSURF	REVLIMID	VERZENIO
AIMOVIG	EYLEA	LUCENTIS	REVOLADE	VISUDYNE
ALECENSARO	FAMPYRA	LYNPARZA	RINVOQ	VIZIMPRO
AUBAGIO	FASENRA	MABCAMPATH	RITUXAN	VOLIBRIS
AVONEX	FASLODEX	MAVENCLAD	RUXIENCE	VOSEVI
AVSOLA	FERONA	MAVIRET	RYDAPT	VOTRIENT
BENLYSTA	FLUDARA*	MAYZENT	SAIZEN	XALKORI
BEOVU	FORTEO	MEKINIST	SANDOSTATIN*	XELJANZ
BETASERON	GALEXOS	MYOZYME	SEROSTIM	XEOMIN
BOSULIF	GENOTROPIN	NEULASTA	SIGNIFOR	XGEVA
BRENZYS	GILENYA	NEXAVAR	SILIQ	XIAFLEX
CABOMETYX	GIOTRIF	NORDITROPIN	SIMPONI	XOLAIR
CANTENA	GLATECT	NUBEQA	SKYRIZI	XTANDI
CAPRELSA	GLEEVEC	NUCALA	SOMAVERT	XYREM
CERTICAN	HADLIMA	NUTROPIN AQ	SOVALDI	ZELBORAF
CIMZIA	HANZEMA	OCREVUS	SPRYCEL	ZELJULA
CINQAIR	HARVONI	OFEV	STELARA	ZEPATIER
COPAXONE	HERCEPTIN	OMNITROPE	STIVARGA	ZOLINZA
COSENTYX	HUMATROPE	OPSUMIT	SUTENT	ZYDELIG
COTELLIC	HUMIRA	ORENCIA	TAFINLAR	ZYTIGA
CUVPOSA	IBRANCE	OTEZLA	TAGRISSE	
CYSTADROPS	ICLUSIG	PHEBURANE	TALTZ	
DIACOMIT	ILARIS	POMALYST	TARCEVA	
DUODOPA	ILUVIEN	PRALUENT	TASIGNA	
DUPIXENT	INFLECTRA	PREVYMIS	TECFIDERA	
DYSPORT	INLYTA	PULMOZYME	TEMODAL	
EMGALITY	INTRONA*	RADICAVA	THALOMID	
ENBREL	IRESSA	RAVICTI	TRACLEER	
EVENITY	JAKAVI	REBIF	TREMFYA	
ENTYVIO	KEVZARA	REMICADE	TRUXIMA	
EPCLUSA	KINERET	REMODULIN	TYKERB	

* Les résidents du Québec n'ont pas besoin d'autorisation préalable pour ce médicament en raison des dispositions législatives de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).